

Quel avenir pour les politiques culturelles publiques ?



● La FNCCR et onze associations d'élus restent mobilisées pour une République culturelle décentralisée.

Le 17 juillet dernier, Marie-José Roig, maire d'Avignon, a accueilli le président Philippe Laurent et les adhérents de la FNCC (Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture) réunis en assemblée générale en Avignon. Dans le contexte d'une nouvelle séquence politique qui sera marquée par une redéfinition des termes de la réforme territoriale engagée en 2010 ainsi que par une nécessaire réforme de la fiscalité territoriale, cette assemblée générale a revêtu une dimension décisive. Dans ce moment lourd d'inquiétudes financières et sociales pour l'ensemble des pouvoirs publics et pour l'avenir des Français, la FNCC aborde un tournant majeur dans sa responsabilité politique. Le poids désormais reconnu des collectivités territoriales dans la conduite et le financement des politiques culturelles publiques leur impose en effet d'assumer en toute autonomie l'avenir de l'action publique et, à travers elle, le maintien du dynamisme artistique et culturel du pays. Les attentes sont légitimement à la mesure des craintes. Pour Philippe Laurent : « La FNCC doit rester une fédération militante. Elle doit garder sa soif de convaincre du bien-fondé de l'engagement public pour la culture. »

www.fncc.fr